

# Entreprise citoyenne

La Vaudoise s'investit pour une société suisse forte par la mise en œuvre de mesures de lutte contre le changement climatique, un engagement social actif en faveur de la société civile et une politique d'achats responsables.

## Changement climatique

« Nous travaillons sur la réduction de notre impact environnemental. »

GRI 103 – 1



Le changement climatique constitue l'un des principaux défis politiques et sociétaux de notre époque. Les dommages naturels qui en découlent représentent des risques importants pour la branche assurance. La Vaudoise est consciente de l'urgence et réduit ainsi ses impacts négatifs sur l'environnement. En effet, lors de révisions ou d'analyses de produits et de solutions d'assurances, des critères de développement durable sont pris en considération.

Par des initiatives actives d'économies d'énergie, telles que des innovations favorisant des solutions énergétiques durables, la Vaudoise s'engage à concrétiser les Objectifs de développement durable 7 et 13, qui visent respectivement à assurer des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables, et à lutter contre le changement climatique.

### Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise s'efforce en permanence de réduire son impact sur l'environnement. Elle assume la responsabilité des émissions de CO<sub>2</sub> tout au long de sa chaîne de valeur et essaie de réduire celles-ci ou d'opter pour des solutions plus durables lorsque cela est possible. Ces efforts concernent les propres émissions de la Compagnie, notamment celles des bâtiments et de l'énergie, mais aussi des produits et des installations (voir chapitre « Investisseur responsable » en page 59).

Elle applique en outre deux principes majeurs pour lutter contre le changement climatique :

- un approvisionnement électrique provenant d'un courant renouvelable. La Vaudoise a pour objectif d'alimenter 100 % de ses besoins en électricité à l'aide de ressources renouvelables d'ici à 2025 (y compris pour toutes ses agences) ;
- les économies d'énergie, grâce à l'installation d'équipements à faible consommation (lumières LED, appareils à faible consommation d'énergie, moteur à variation de fréquence, etc.).

Sur la base de ces deux principes, la Compagnie fixera un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2025.

Depuis 2007, la Vaudoise a pris des mesures pour réduire sa consommation globale d'énergie. En 2018, elle a mis en place une convention avec la Confédération pour diminuer la consommation d'énergie de 8% sur dix ans pour le site du Siège.

## Mesures

### Adaptation de l'infrastructure des bâtiments

Au niveau de l'infrastructure des bâtiments, la Vaudoise prévoit d'adapter ses locaux en tenant compte des fortes chaleurs de l'été et se prépare dans le cas où des problèmes d'infrastructures surviendraient en raison de fortes pluies ou d'orages violents. De plus, une approche basée sur les économies d'énergie est appliquée dans les projets de modernisation des infrastructures (Siège et agences). La grande majorité des contrats de fourniture d'énergie électrique ont été modifiés afin de privilégier du courant uniquement renouvelable.

### Engagement des collaboratrices et collaborateurs

Plusieurs campagnes internes de sensibilisation ont été lancées, notamment sur la protection de l'environnement et la réduction de la consommation d'énergie. Le partenariat avec Publibike, un système de location de vélos disponible dans différentes villes de Suisse, s'inscrit dans cette logique. De ce fait, les collaboratrices et collaborateurs sont motivés à entreprendre des actions saines, tout en économisant de l'énergie et en préservant l'environnement. La Vaudoise attache une grande importance à une culture de travail respectueuse de l'environnement. Les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés par leurs responsables et leurs collègues à agir en faveur du climat sur leur lieu de travail.

### Collecte de données environnementales

Pour mesurer, observer et réduire son empreinte écologique, la Vaudoise tient un bilan CO<sub>2</sub>; elle mesure la consommation totale d'énergie ainsi que l'intensité des émissions de gaz à effet de serre pour les Scopes 1 et 2, et une partie des émissions du Scope 3. En outre, les données relatives aux déchets et à la consommation d'eau sont collectées.

## Responsabilités, ressources et processus

La responsabilité stratégique de la protection de l'environnement incombe au Comité de direction qui fixe les objectifs liés au changement climatique. La responsabilité opérationnelle est assumée par le chef de service Infrastructures et Sécurité. Dans le cadre de l'approche d'économies d'énergie, un budget spécifique est alloué à la modernisation des infrastructures. La Vaudoise ne prévoit pas de mécanisme de plainte spécifique au changement climatique, mais une réclamation d'ordre général peut être effectuée.

Pour le site du Siège, l'efficacité des mesures est analysée selon un rapport d'évaluation obligatoire dans le cadre de la convention d'objectif établie avec la Confédération.

## Indicateurs

GRI 103 – 3  
GRI 302 – 1  
GRI 302 – 2  
GRI 305 – 1  
GRI 305 – 2  
GRI 305 – 3

En 2021, la consommation directe d'énergie de la Vaudoise était d'environ 7'445 MWh, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. 61% proviennent de l'énergie de chauffage, 29% de la consommation d'électricité et les 10% restants de combustibles non renouvelables.

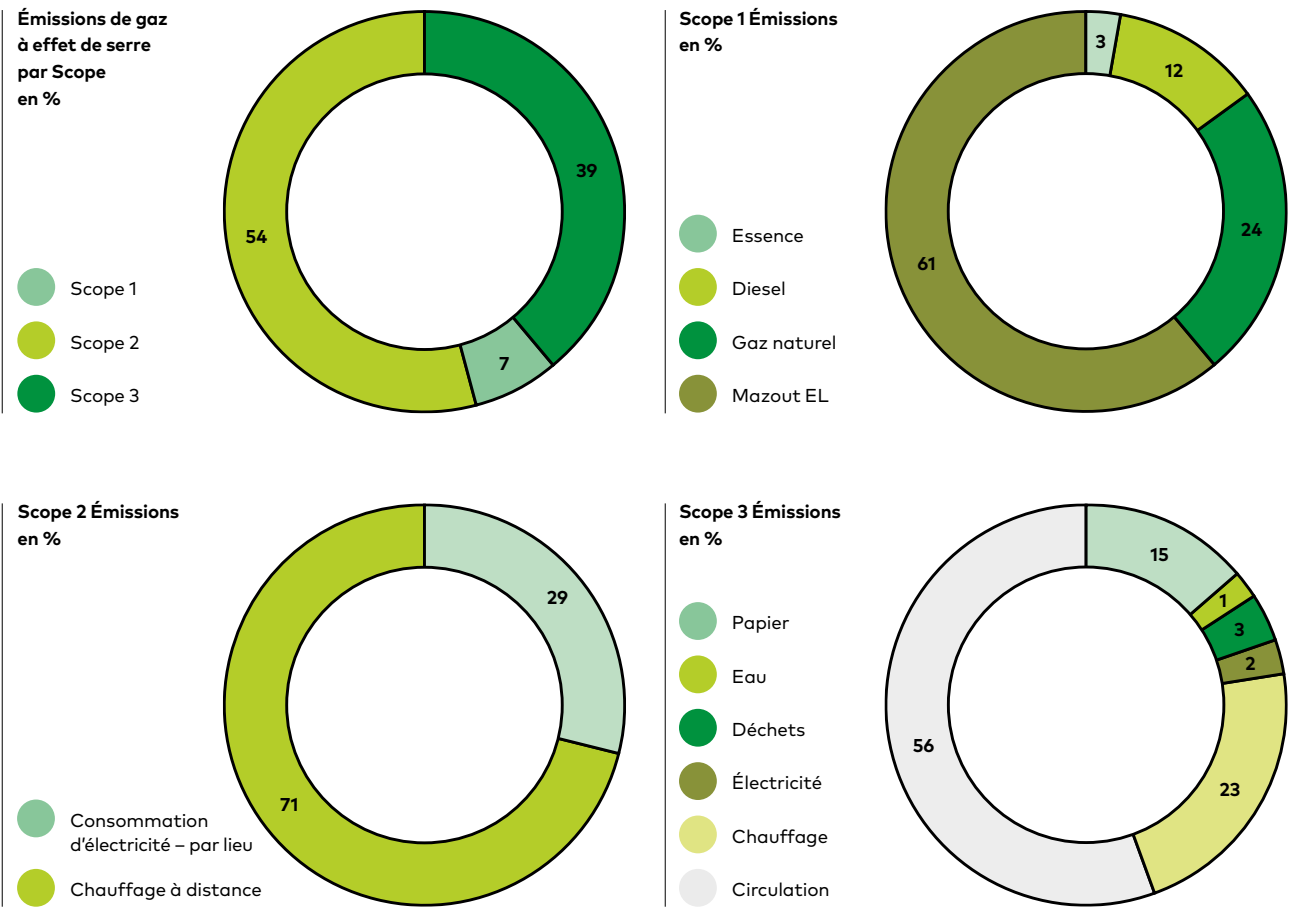
Le tableau ci-dessous détaille la consommation d'énergie au sein de l'entreprise:

Catégorie	en MWh
<b>a. Consommation totale de carburant au sein de l'entreprise provenant de sources non renouvelables, y compris les types de combustibles utilisés</b>	
Gaz naturel en kWh (combustible pour le chauffage)	225,58
Mazout en kWh (combustible pour le chauffage)	400,65
Essence utilisée par les véhicules en km	17,85
Diesel utilisé par les véhicules en km	85,16
<b>b. Consommation totale de carburant au sein de l'entreprise à partir de sources renouvelables, en joules ou en multiples de ceux-ci, y compris les types de combustibles utilisés</b>	
<b>c. I. Consommation d'électricité</b>	
Électricité provenant de centrales au fil de l'eau	1'973,80
Électricité provenant de centrales éoliennes	1,27
Électricité provenant de centrales à biomasse	2,41
Électricité provenant de centrales photovoltaïques – alimentation prélevée du réseau	19,16
Électricité provenant de centrales photovoltaïques – production propre	6,58
Électricité provenant de l'incinération des déchets	3,70
Électricité provenant de centrales nucléaires	1,90
Électricité provenant d'un mélange typique du marché	185,43
<b>c. II. Consommation de chaleur</b>	
Chauffage à distance provenant de l'incinération des déchets municipaux/des ordures ménagères	1'552,21
Chauffage à distance provenant de mazout/diesel	2'969,92
<b>Consommation totale d'énergie</b>	<b>7'445,62</b>

La consommation indirecte d'énergie due aux déplacements professionnels de la Vaudoise s'élève à 2'611 MWh. Il convient toutefois de noter que ces données ne sont probablement pas représentatives car les déplacements durant la deuxième année de pandémie ont nettement diminué par rapport aux années précédentes (notamment 2019 et les années antérieures). De plus, les données provenant du trafic pendulaire n'ont pas encore été prises en considération.

Les émissions de gaz à effet de serre ont été entièrement mesurées pour les Scopes 1 et 2. Concernant le Scope 3, les données relatives à l'énergie, à l'eau, aux déchets et aux affaires ont déjà été prises en considération. À noter que le portefeuille des placements n'est pas encore inclus dans ce calcul mais la Vaudoise prévoit d'intégrer ces éléments à l'avenir en participant à la prochaine analyse PACTA notamment. La Vaudoise fait également un suivi des émissions de son parc immobilier depuis 2014. Le chapitre « Investisseur responsable » en page 59 regroupe davantage d'informations à ce sujet.

Les graphiques ci-dessous illustrent la composition des différents Scopes et des émissions qui y sont liées:



Le tableau ci-dessous détaille les émissions des Scopes 1, 2 et 3 qui ont déjà été mesurées:

### Émissions directes de GES (Scope 1)

Tonnes de CO<sub>2</sub>e

A. Combustibles:	
Gaz naturel	45
Mazout EL	114
B. Carburants:	
Essence	5
Diesel	23
C. Émissions fugitives	
	-
<b>Total des émissions directes de GES (Scope 1)</b>	<b>187</b>

**Émissions indirectes de GES liées à l'exploitation d'énergie (Scope 2)**Tonnes de CO<sub>2</sub>e

A) Consommation d'électricité – par lieu	398
A) Consommation d'électricité – par marché	35
B) Chauffage à distance	969
C) Mobilité électrique	-
<b>Part des émissions indirectes de GES (Scope 2 par lieu)</b>	<b>1'367</b>
<b>Part des émissions indirectes de GES (Scope 2 par marché)</b>	<b>1'004</b>

**Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)**Tonnes de CO<sub>2</sub>e

Électricité (y compris celle en home office si les données ont été collectées)	17
Chauffage	225
Circulation	557
Papier	151
Eau	15
Déchets	28
<b>Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)</b>	<b>992</b>

## Perspectives

En 2022, la Vaudoise ambitionne de nouvelles actions dans le cadre de sa politique de mobilité. Elle souhaite favoriser les transports publics et la mobilité douce pour ses collaboratrices et collaborateurs (y compris les modes de déplacements durables tels que la marche, le vélo et les transports publics). Dans ce contexte, elle se penchera davantage sur le trafic pendulaire et mesurera ce dernier de manière ciblée à l'aide d'enquêtes destinées aux collaboratrices et collaborateurs. Enfin, la Vaudoise travaille également sur un projet de bornes alimentées par des panneaux solaires pour recharger les véhicules électriques. La récente politique de télétravail d'un à deux jours par semaine pour une grande partie de ses collaboratrices et collaborateurs favorise également la réduction des nuisances dues aux déplacements professionnels.

Durant l'année à venir, elle travaillera sur une vue d'ensemble détaillée des émissions de CO<sub>2</sub> et de la consommation d'énergie, ce qui permettra de définir des objectifs de réduction et de surveiller de manière optimale le chemin parcouru pour atteindre ceux-ci.

## Entreprise citoyenne

« Nous nous engageons en faveur de la réinsertion socioprofessionnelle, de l'art, de la culture et du sport populaire. »

GRI 103 – 1



Par son ancrage mutualiste, la Vaudoise s'engage fortement pour la société et a donné naissance à plusieurs initiatives et projets qui s'inscrivent dans ce cadre. À ce titre, elle ne traite pas seulement des thèmes environnementaux, mais également des initiatives sociales comme la réinsertion professionnelle. D'une part, cet engagement sociétal renforce la bonne réputation de l'entreprise. D'autre part, il permet à la Vaudoise de maintenir les liens étroits avec ses collaboratrices et collaborateurs et de motiver les nouveaux talents à adhérer à l'esprit de mutualité.

En tenant compte des Objectifs de développement durable 11 et 15, la Vaudoise s'engage à protéger et à restaurer les écosystèmes terrestres, ainsi qu'à promouvoir leur exploitation durable, à assurer une gestion durable des forêts et à enrayer la dégradation des sols et la perte de biodiversité. Elle agit également en faveur des villes et des agglomérations afin de les rendre sûres, robustes et durables.

## Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise s'engage en faveur de la réinsertion socioprofessionnelle, de l'art, de la culture et du sport populaire. Elle investit chaque année une partie de ses bénéfices pour son engagement. Une charte de responsabilité sociétale de l'entreprise définit les contours de l'engagement de la Vaudoise en faveur de la réinsertion sociale, professionnelle et scolaire, et est prise en considération dans le cadre stratégique de durabilité. La Vaudoise s'engage également pour la recherche au travers de ses partenariats et de son soutien actif en la matière.

## Mesures

### Journées *involvere*

Depuis 2015, la Vaudoise organise dans toute la Suisse des journées *involvere* permettant à ses collaboratrices et collaborateurs de participer à une journée de volontariat par année parmi 20 à 25 projets variés. Les journées sont organisées par les collaboratrices et collaborateurs eux-mêmes et elles comptent environ 200 participantes et participants chaque année. Les projets mettent l'accent sur l'engagement sociétal dans le domaine de la réinsertion socioprofessionnelle dans une acception large. L'objectif de la Vaudoise est de proposer au minimum 20 projets

*involvere* par année à ses collaboratrices et collaborateurs. En fin d'année, la Vaudoise organise une Journée de la mutualité à l'attention des collaboratrices et collaborateurs qui ont participé à un projet *involvere* en cours d'année, ainsi que des bénéficiaires et des membres de la Direction.

Après le report des projets *involvere* 2020 en raison de la situation sanitaire, les Journées *involvere* 2021 ont impliqué 189 collaboratrices et collaborateurs du Siège et des agences pour soutenir l'organisation Volontaires montagne. En 2020, la Vaudoise fêtait ses 125 ans et souhaitait fédérer ses collaboratrices et collaborateurs autour d'une même cause à travers toute la Suisse. Le projet a été réalisé avec une année de décalage en raison de la pandémie. Les bénéficiaires, vivant principalement en alpage, ont pu compter sur la volonté et l'enthousiasme des participantes et participants. Pose de nichoirs, entretien de chemins de randonnée, destruction d'un abri à bois, nettoyages des mauvaises herbes: les activités ont été multiples et variées. En outre, la Vaudoise a sélectionné le projet de restauration de murs en pierres sèches de l'association Alp Schrina à Walenstadt (SG), qui devait accueillir l'une des vingt journées de volontariat en 2020, et a remis un don de CHF 10'000.– à cette association en guise de compensation.

### **Art**

La Commission artistique de la Vaudoise a été fondée en 1956 sur proposition de l'architecte du siège social de la Compagnie, Jean Tschumi. Elle a pour mission de faire vivre l'idée d'œuvre d'art totale de ce dernier en entreprise. Par ses activités, la Commission veille à sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs au monde de l'art et à leur expliquer l'influence que celui-ci peut exercer sur le lieu de travail et la société. Il lui tient à cœur de lier les collaboratrices et collaborateurs à ses activités d'ordre artistique.

Chaque année, la Vaudoise mandate au moins une ou un artiste suisse, afin d'enrichir sa collection d'art et de mettre quotidiennement les collaboratrices et collaborateurs en contact avec des créations artistiques. Ils ont la possibilité d'accrocher une œuvre d'art dans leur bureau. La Commission sensibilise également à l'héritage culturel de la Vaudoise. Pour ce faire, une vidéo d'information sur le Siège construit par l'architecte Jean Tschumi a été publiée sur son site internet dans le cadre du jubilé des 125 ans et des visites du Siège, axées sur l'architecture et l'art, sont régulièrement organisées sur demande. La Vaudoise a également soutenu la publication d'un guide d'architecture sur les banques, bureaux et commerces où son Siège actuel et le précédent sont répertoriés et analysés.

La Commission artistique a rénové son local d'œuvres d'art en 2020 afin de préserver sa collection. À l'occasion des 125 ans de la Vaudoise, elle a publié un livre de 125 portraits de collaboratrices et collaborateurs réalisés par le photographe Anoush Abrar. Pour mettre ce travail en valeur, un Digital Art Talk a été organisé entre le photographe et l'historienne de l'art Nathalie Herschdorfer.

Des informations sur les activités de la Commission artistique sont publiées régulièrement dans le magazine interne les Échos et sur intranet.

### **Sport**

Parallèlement à sa politique de sponsoring, la Vaudoise soutient le sport populaire au travers de manifestations régionales et la promotion de jeunes sportives et sportifs.

### **Dons**

En complément des mesures en nature citées ci-dessus, la Vaudoise dispose d'un budget de dons pour soutenir les associations et fondations actives dans la réinsertion socioprofessionnelle au sens large. Sur la base du cadre stratégique de durabilité approuvé en 2020, elle élargit peu à peu ses soutiens à d'autres activités en lien avec ses thèmes matériels. Un formulaire officiel de demande de don peut être complété pour la soumission d'un projet. Il permet de déterminer si la demande de soutien financier remplit les critères définis par la Vaudoise.

## Responsabilités, ressources et processus

La politique de mécénat et de don est d'une manière générale conduite par le Secrétariat général, en collaboration étroite avec le CEO. Le Secrétariat général est ainsi responsable de l'organisation des journées *involvere* et de la Commission artistique. C'est également sur la base de ses propositions que les dons qui correspondent aux engagements de la Vaudoise sont décidés par le Comité de pilotage RSE. Quant à la division Communication & Branding, responsable de la communication commerciale et de la gestion de l'image de marque, elle gère notamment les événements et les campagnes pour la promotion de jeunes sportives et sportifs ainsi que de manifestations sportives populaires.

La Commission artistique est présidée par la secrétaire générale et peut compter sur l'expertise d'une historienne de l'art et curatrice, ainsi que d'une coordinatrice (20%) pour la gestion de la collection, l'organisation des événements et l'opérationnel.

## Indicateurs

GRI 103 – 3

En 2021, les collaboratrices et collaborateurs bénévoles de la Vaudoise ont consacré 1'701 heures aux projets de bénévolat, soit neuf heures par personne. Dans le cadre des Journées *involvere*, la Vaudoise s'est engagée dans 21 projets d'utilité publique en Suisse en 2021. Un jour de travail par année est mis à disposition des collaboratrices et collaborateurs pour la participation à un projet *involvere*. En 2021, la Vaudoise a investi un budget important en faveur d'initiatives sociétales, que ce soit pour soutenir des actions de réinsertion socioprofessionnelle, des actions dans le domaine de l'art et de la culture, ou pour le sponsoring d'événements sportifs. Ce budget a augmenté de 14,2% par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne la réinsertion professionnelle, la Vaudoise a permis à seize personnes en moyenne au cours des cinq dernières années de bénéficier d'un stage leur permettant de réintégrer le monde de l'entreprise. En raison de la pandémie du Covid-19, les opportunités de stages en 2020 et 2021 n'ont pas été aussi nombreuses que les années précédentes. Huit postes de stages ont été proposés en 2020 et trois en 2021, contre 18 en 2019.

Du point de vue artistique, la Vaudoise a soutenu trois artistes en 2021 et organisé une conférence dédiée à la série de portraits réalisée par le photographe Anoush Abrar. Au total, les manifestations artistiques de la Vaudoise réunissent une centaine de participantes et participants internes et externes. La Vaudoise reçoit entre cinq et dix propositions de soutien dans le domaine artistique par année. En 2021, trois propositions ont été retenues et soutenues.

## Perspectives

L'ensemble de ces mesures font partie des plans d'action de la Vaudoise depuis plusieurs années et vont se poursuivre dans les années à venir.

## Fournisseurs

**« Nous augmentons les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux et favorisons les achats de proximité. »**



GRI 103 – 1



La relation commerciale que la Vaudoise entretient avec ses fournisseurs constitue également un point important de la stratégie de durabilité de la Compagnie. Grâce à une politique d'achats responsable, la Vaudoise veille à ce que les critères de durabilité soient pris en considération dès la sélection de nouveaux fournisseurs. Une telle politique permet de renforcer les relations d'affaires et contribue au développement du réseau de vente. Cette démarche renforce la réputation de la Vaudoise en tant qu'entreprise durable et permet de fidéliser les clientes et clients. Les collaboratrices et collaborateurs sont confrontés aux critères de durabilité dans le cadre du processus d'achat et de l'utilisation des produits, et peuvent ainsi s'approprier ces critères et participer activement à des actes d'achats durables. La Vaudoise applique une politique d'achats responsable tout au long de la chaîne de valeur.

Dans le cadre de l'Objectif de développement durable 12, qui vise à garantir des modes de consommation et de production durables, la Vaudoise accorde une attention particulière aux enjeux mondiaux dans son processus d'achats, tels que le respect des droits humains, la prévention contre le travail des enfants et le travail forcé, la gestion durable et l'utilisation efficace des ressources naturelles.

## Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise s'assure que ses fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales. À ce titre, la politique d'achats sert de fil rouge et établit les critères d'achats durables pour les biens et services acquis par la Vaudoise. Elle soutient la stratégie d'entreprise, se base sur le code de déontologie et veille à ce que les biens et services choisis soient responsables et les plus locaux possibles. Toutes les normes européennes et suisses applicables en matière d'achats durables y sont prises en considération. La Compagnie s'est fixé comme objectif d'augmenter les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux d'ici à 2025.

La Vaudoise souhaite établir des relations à long terme avec des partenaires commerciaux qui respectent les valeurs qu'elle défend au travers de sa politique d'achats. En communiquant sa politique d'achats et sa stratégie de durabilité à ses différentes parties prenantes (y compris sa clientèle, ses collaboratrices et collaborateurs et ses fournisseurs), elle souhaite maintenir et renforcer son image positive.

## Mesures

### Politique d'achats

La politique d'achats durables est intégrée au processus d'achat dès les premières étapes de celui-ci. Dès les appels d'offres, les fournisseurs et leurs produits sont soumis à des exigences: expliciter la provenance et les données techniques des marchandises, ainsi que le processus de production. En tant qu'assureur, la Vaudoise se procure principalement du matériel et du mobilier de bureau, des équipements d'immeuble, des produits informatiques et des objets publicitaires. Les normes légales, les agréments, ainsi que la responsabilité sociale et la conformité aux principes éthiques de la Vaudoise (présentés dans le code de déontologie) doivent être divulgués. En outre, le contrôle qualité, l'entretien et le nettoyage des marchandises, ainsi que le contrôle de la résistance des couleurs doivent être effectués. Une description de l'emballage et de l'itinéraire de transport doit également être fournie. Lors de la conclusion d'un contrat, la politique d'achats est transmise aux fournisseurs. Lorsque la marchandise arrive à la Vaudoise, elle est analysée, les étiquettes et les justificatifs qualité sont vérifiés et un entretien avec le fournisseur est effectué. L'objectif est de vérifier systématiquement les produits et services des fournisseurs. Adoptée par le Comité de direction en automne 2020, la politique d'achats est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les fournisseurs s'engagent à respecter les dispositions du code de déontologie et de la charte de responsabilité sociétale de l'entreprise.

Dans le cadre de la collaboration avec ses partenaires et fournisseurs externes, la Vaudoise tient compte des labels et standards reconnus. La Poste, par exemple, s'engage à réduire son impact sur l'environnement en expédiant ses envois avec le label « pro clima », ce qui permet une compensation des émissions de CO<sub>2</sub>.

### Charte d'approvisionnement durable du restaurant d'entreprise

Les critères environnementaux et sociaux sont essentiels pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. L'empreinte carbone des denrées alimentaires, l'utilisation de l'eau et des terres dans les cultures, le bien-être des animaux, des conditions de travail équitables et des critères commerciaux pour les agricultrices et agriculteurs des pays en voie de développement sont tout autant d'aspects importants. La Vaudoise dispose d'un restaurant d'entreprise « Les Cèdres » situé au Siège. Celui-ci a rédigé une charte d'approvisionnement en denrées alimentaires.

À la suite du vote de l'Union européenne fin 2018 sur l'interdiction et le bannissement de tous les produits en plastique à usage unique pour une entrée en vigueur en 2021, le service Achats et le restaurant « Les Cèdres » ont implémenté dès juillet 2019 la vaisselle durable à l'emporter. Depuis 2020, aucun contenant jetable pour les boissons ou la nourriture n'est disponible.

## Responsabilités, ressources et processus

La responsabilité d'un approvisionnement durable incombe à la personne contractante ou aux budget owners. Le service Achats se tient à disposition des entités internes pour leurs achats. Les divisions les plus concernées par les activités d'achats sont le département Finances, et plus particulièrement le Contrôle de gestion qui gère les achats informatiques, le département RH et la division Communication & Branding. Vaudoise Générale, Vaudoise Vie et Vaudoise Services doivent suivre la politique d'achats, et les entreprises pour lesquelles la Vaudoise détient une participation de minimum 50 % seront incitées à s'y conformer également. Ces différentes entités sont responsables des achats qui les concernent et exécutent elles-mêmes leurs commandes. Elles veillent à garantir :

- le respect des bases légales et la mise à disposition d'un processus d'achat détaillé;
- l'égalité des chances et une concurrence loyale entre les fournisseurs, en privilégiant dans la mesure du possible des prestataires suisses et des clientes et clients de la Vaudoise;
- la meilleure adéquation possible avec les besoins de la Vaudoise, tout en promouvant les solutions les plus rentables pour toute la durée du cycle de vie et le développement durable.

La Vaudoise n'a pas prévu un mécanisme de plainte particulier. La procédure de recours concernant la politique d'achats et les fournisseurs est la même que pour les réclamations d'ordre général.

## Indicateurs

GRI 103-3  
GRI 204-1

Dans les appels d'offres et les analyses des fournisseurs figurent des indicateurs clés de performance, ou key performance indicators (KPI), sur l'approvisionnement durable. Un KPI spécifique fait partie des objectifs attribués aux acheteuses et acheteurs du service Achats. Les fournisseurs dont le chiffre d'affaires est supérieur à CHF 50'000.- sont analysés sur la base de critères environnementaux et sociaux.

En 2021, 96 % des achats de la Vaudoise ont été effectués auprès de fournisseurs locaux, soit 3,2 % de plus que l'année précédente.

## Perspectives

Les processus au sein de la politique d'achats des différentes lignes de métier ont été adaptés fin 2021 et sont intégrés à cette politique dès janvier 2022. À l'avenir, la part du pourcentage de fournisseurs examinés sur la base de critères sociaux et environnementaux sera augmentée.